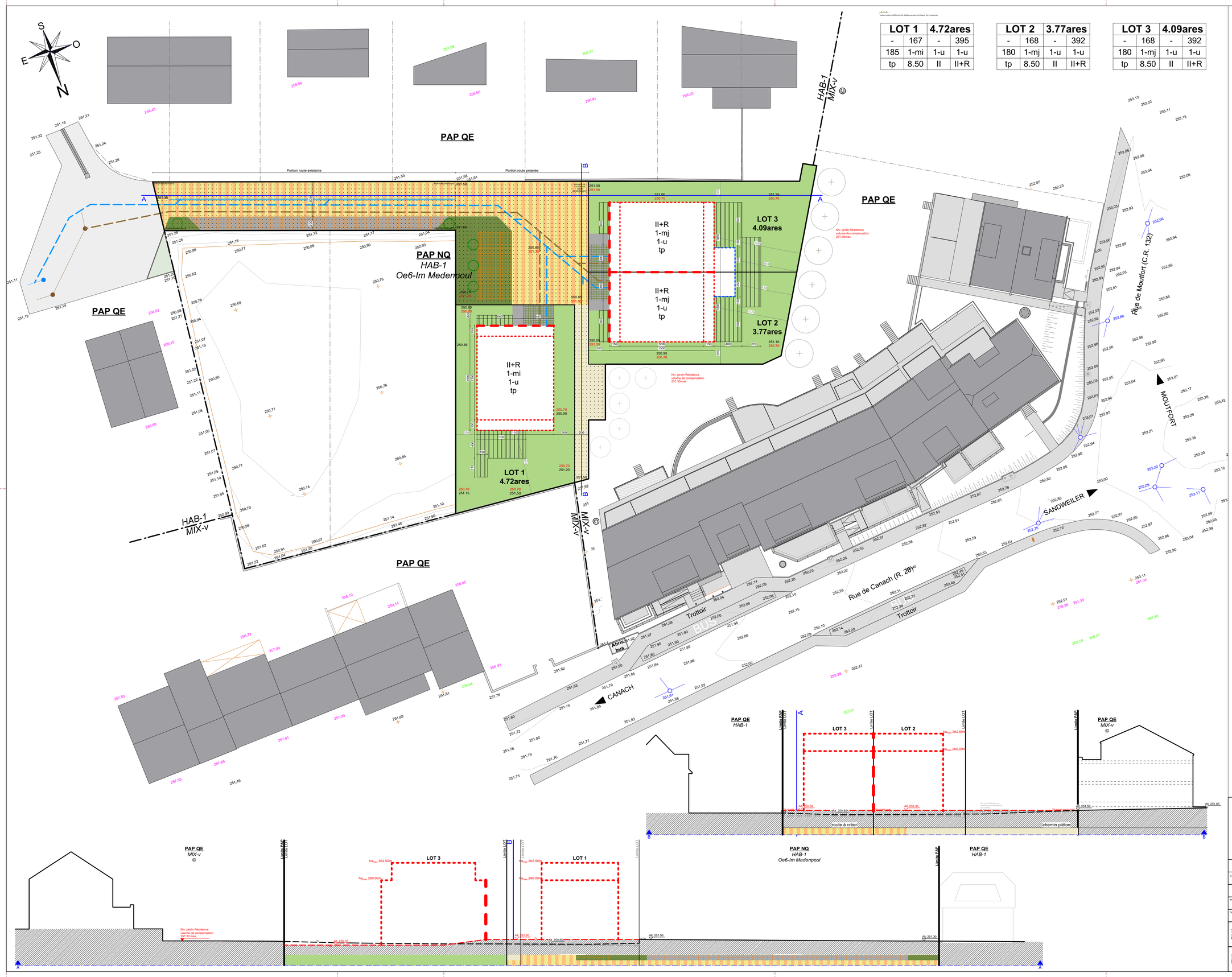

LOT 1	4.72ares	
-	167	-	395
185	1-mi	1-u	1-u
tp	8.50	II	II+R

LOT 2	3.77ares	
-	168	-	392
180	1-mj	1-u	1-u
tp	8.50	II	II+R

LOT 3	4.09ares	
-	168	-	392
180	1-mj	1-u	1-u
tp	8.50	II	II+R

représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT / ILOT		XAmes		surface du lot / de l'îlot [ares]
surface d'emprise au sol [m2]	COS	CoS	CMU	CMU	surface constructible brute [m2]
surface de scellement du sol [m2]	SCC	m/imb	x-u	x-u	type et nombre de logements
type de toiture	Tx	Hx	X	X	nombre de niveaux
			hauteur des constructions [m]		
			type, disposition et nombre de constructions		

Légende type conformément au règlement grand-ducal du 8mars 2017 concernant le contenu du plan d'aménagement particulier "quartier existant" et du plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" portant exécution du plan d'aménagement général d'une commune

LEGENDE type :

Limites du PAP et des zones du PAG
- **Délimitation du PAP**
- Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux
- L-6, M, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C nombre d'étages sous combles
- +1,2,...S **nombre d'étages en sous-sol**

Hauteur des constructions
- hc = hauteur à la corniche de x m
- ht = hauteur au faîtage de x m
- hk = hauteur au faîte de x m

Types, dispositions et nombre des constructions
- x-m = x maisons isolées
- x-mj = x maisons jumelées
- x-mb = x maisons en bande

Types et nombres de logements
- x-u = x logements de type unifamilial
- x-b = x logements de type bifamilial
- x-c = x logements de type collectif

Formes de toitures
- tp toiture plate
- tp,15%,+5% toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Constructions (hors-sol, souterrains, coupes)*
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitations des lots / îlots
- lot projeté
- lot projeté
- lot 1
- terrains cédés au domaine communal

Degré de mixité des fonctions
- MIX-h/L pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- MIX-h/G pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- espaces vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté
- arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée
- haie à conserver
- muret projeté
- muret à conserver

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE complémentaire :

Qualité de surfaces
- bâtiments existants
- bâtiot et terrasses existantes

Qualité de trait
- trait de coupe
- cotation indicative
- Accès ou terrasse sur pilotis avec finition perméable
- Accès carrossable avec revêtement perméable

SURFACE BRUTE PAP NQ :
19a 65ca
plan géomètre - Geolux
17-808W39-SIE-1 _ Indice F 28/10/2022
Indice F 28/10/2022

SOURCES PLAN :
Plan infrastructure
plan ingénieur - TR Engineering
V173914 _ 004 _ Indice A

SOURCES FOND DE PLAN :
Fond de plan topographique
plan géomètre - Geolux
n°17-808W39-SIE-1 _ Indice F 28/10/2022

Fond de plan résidence voisine
plan architecte - bureau architecture Jean-Luc Lambert
4.006

Fond de plan zones Plan Aménagement Général
plan PAG - AC Contern
CNT-PAG-03

REMARQUES :
La position des réseaux et les courbes de niveaux peuvent varier en fonction des impératifs techniques.
Les accès carrossables et piétons, les terrasses, les espaces verts , zones de pompe à chaleur, et tous aménagements privés de surface peuvent, tant que les coefficients sont respectés, varier en fonction des impératifs d'aménagement des constructions.
Les contenances des lots sont approximatifs. Seul un mesurage cadastral suite au morcellement peut en arrêter la valeur exacte.
Les affectations, prescriptions dimensionnelles et règles de construction qui sont précisées dans la partie graphique sont en complément de la partie écrite et sont alors indissociables et valables dans leur intégralité.

No.	Date	Revision Notes

CAD File Name

Partie graphique

Phase	PAP	Bureau ID	1906
Dessin No.	4.000	Chef de projet	JLL
Projet	PAP "Im Medenpoul" Rue de l'église L-5305 Oetrange	Echelle	1/250
		Date	20.09.2023
Client	Sokrates Invest SARL 32, rue Émil Marx L-5775 Weiler-la-Tour	Collaborateur	MVO
		Approuvé par	JLL

BUREAU JEAN-LUC LAMBERT
84, rue Wenceslas
L-4424 BELVAUX
T : +352 26 35 24 90
info@jean-luc-lambert.lu